

Le rassemblement du 27 novembre dédié au soutien des trois professeurs et camarades qui devaient consulter leur dossier ce même jour a rassemblé trois cents à trois cent cinquante personnes de 9h à 15h selon les moments de la journée. Il s'agit là d'un remarquable succès au vu du contexte sanitaire et du délai imparti puisque les collègues n'avaient découvert le courrier qui engageait la procédure disciplinaire que le vendredi 20 novembre en même temps qu'ils apprenaient que l'équipe de direction était débarquée et qu'une autre équipe serait présente le lundi 23 novembre à 8 heures.

Ce rassemblement s'est déroulé dans une ambiance de soutien résolu mais qui n'a jamais perdu le caractère bon enfant, estampille des mobilisations de cet établissement, ayant jusqu'ici empêché toute forme de tension ou d'affrontement avec les forces de l'ordre, qui ont pourtant été régulièrement présentes devant ou au sein du lycée pendant les mobilisations concernant les épreuves E3C.

La consultation des dossiers a révélé un reproche générique celui de n'avoir pas respecté l'obligation de réserve du fonctionnaire alors que les rapports soulignent à deux reprises qu'une majorité de professeurs participait à la mobilisation des 20 et 21 janvier derniers. Certains auraient été plus visibles que d'autres, voilà leur faute !

Nous tenons à signaler que de multiples alertes et discussions ont été préalables à la forte mobilisation que le Rectorat semble reprocher au lycée F. Mauriac de Bordeaux parce qu'elle venait de trois pôles de contestation hétérogènes mais pas hétéronomes, celui des professeurs, celui des parents d'élèves et celui des élèves.

C'est le 9 mars 2019 que la journée portes ouvertes avait déjà permis d'accueillir toutes les inquiétudes des parents d'élèves face à la mise en place de la réforme des Lycées. Les équipes de langues vivantes et d'histoire-géographie du lycée Mauriac avaient averti leur inspection pédagogique respective, en novembre 2019, qu'au vu du non-respect du calendrier annoncé par le ministre, et de la non-ouverture de la banque de sujets au mois de septembre, toujours déserte en novembre, ces épreuves ne pouvaient se tenir dans les conditions propres à un examen et que de ce fait, ces mêmes équipes ne participeraient pas au choix des sujets pour les dites épreuves.

À la suite de ce refus quasi-unanime, Madame la Rectrice s'était déplacée en personne au Lycée François Mauriac et avait pu rencontrer des collègues qui avaient exprimé leur opposition pour des raisons dûment justifiées qui avaient pour une part d'entre elles été admises. Enfin un conseil d'administration extraordinaire difficilement obtenu le 16 janvier 2020 et au cours duquel les représentants des personnels et élèves avaient découvert la présence de quatre IPR et de Madame la directrice académique adjointe indique que les représentants des élèves pointent l'impréparation de la première épreuve, une banque de sujets abondée en décembre au lieu de septembre, et expriment leur refus de servir de « cobayes ». Cette impréparation a été reconnue par madame la Directrice adjointe autant que par M. le Doyen des IPR de Bordeaux devant l'ensemble du Conseil d'administration. Les représentants des personnels -dont deux d'entre eux font partie des incriminés- ont alors demandé ce qui pouvait expliquer cette volonté de faire passer les épreuves alors même que le retard était reconnu et que cela instaurait un régime de conflictualité regrettable, il n'y a pas eu de réponse sur ce point pourtant capital.

Autrement dit, les personnels, les parents d'élèves et les professeurs du Lycée François Mauriac avaient signifié de conserve, et à toutes les instances concernées les difficultés afférentes à ces épreuves et ce sont ces personnels qu'on accuse et qu'on réprime. Il n'y a eu au Lycée François Mauriac qu'une mobilisation forte de n'avoir pas été entendue malgré les multiples démarches menées comme en témoignent les pétitions de parents d'élèves et d'élèves qui n'entendent pas se laisser déposséder des critiques qu'ils ont portées.

Est-ce bien au nom de l'école qu'on réprime ceux qui la défendent ?

***Le comité de soutien des 3 de Bordeaux***

